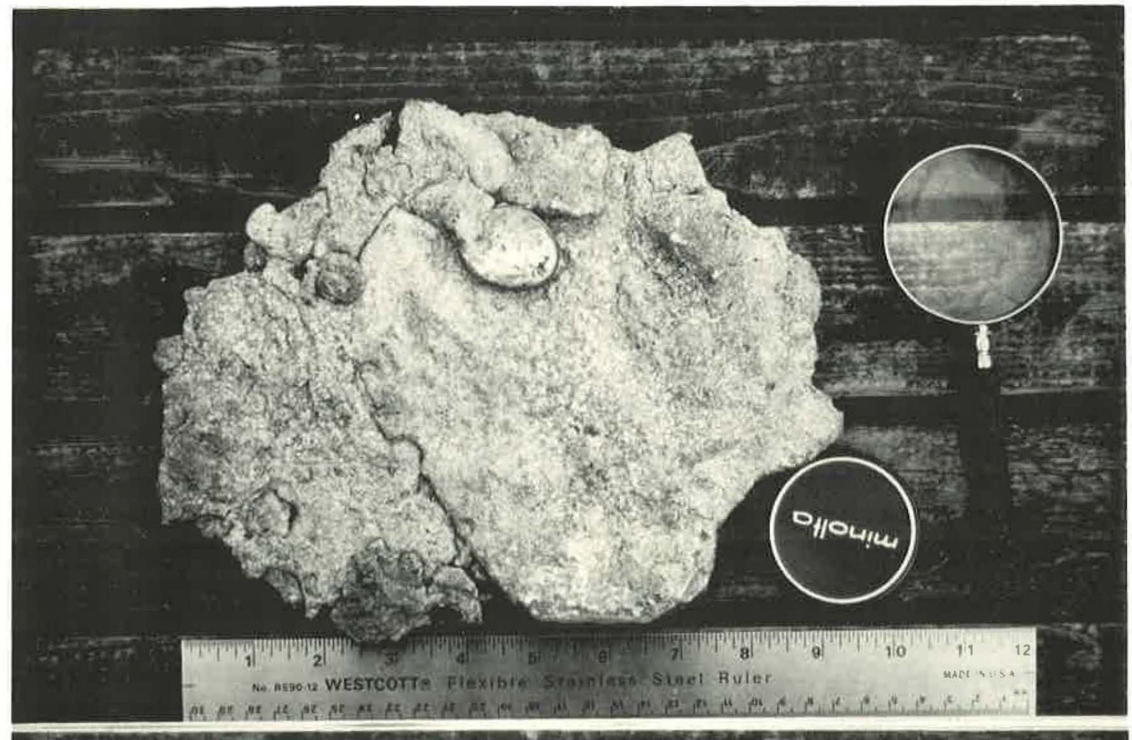
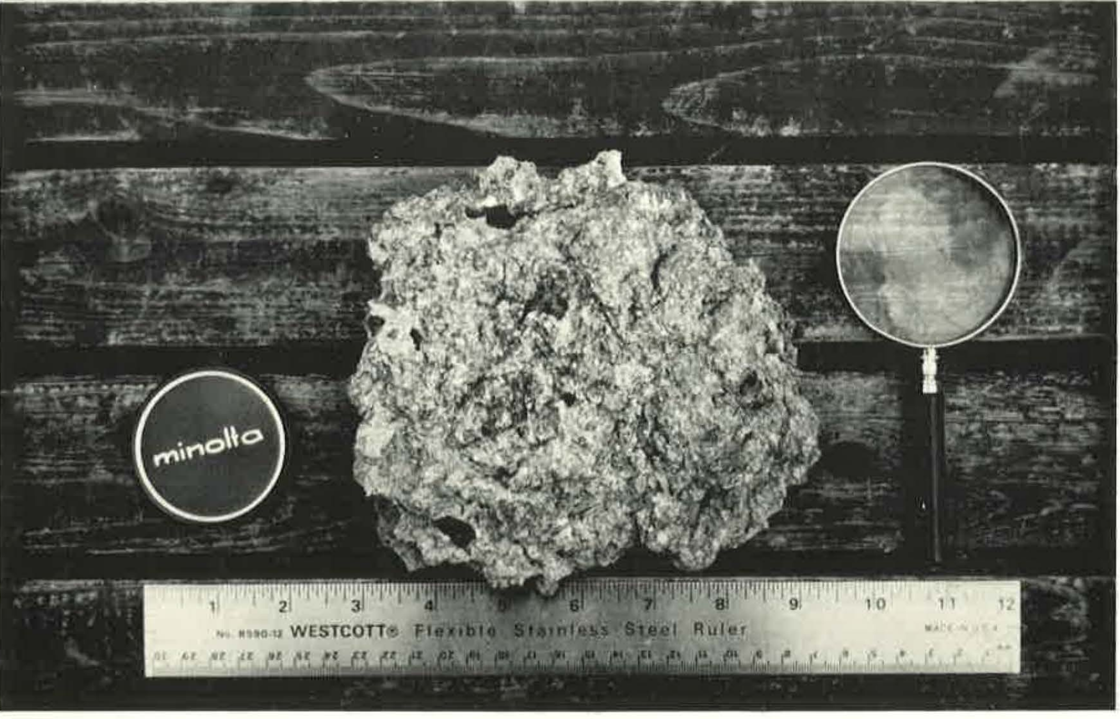
BULLETIN

D'INFORMATION UFOLOGIQUE

VOLUME 1 NUMÉRO 1 1984 sept.





SOMMAIRE

EDITORIAL

Par Marc Leduc

La corporation U.F.O.-Québec n'existe plus. Elle a vu le terme des douze années d'activités communes de ses membres titulaires qui furent à un moment ou à un autre les suivants; Wido Hoville, Philippe Blaquière, Paul Blaquière, Jean-Louis Blaquière, Claude Macduff, Norbert Spehner, Guy Tardif, Marcel Constantin, Don Donderi, Jeff Holt, Robert Sapienza, Georges Ethier, Pierre Smith, Monique Taillon, Réal Taillon, Jean Vézina, Marc Leduc.

Leurs efforts respectifs, de 1972 à 1984, ont porté sur la rencontre d'un grand nombre de personnes leur relatant des observations insolites, sur l'examen des lieux d'observations, l'étude des photos, diapositives, films et d'autres pièces intéressantes, sur la rédaction des rapports, l'élaboration des fichiers, l'édition de la revue U.F.O.-Québec, des conférences publiques, des émissions radiophoniques et télévisées, la participation à plusieurs articles de journaux et souvent dans les plus cotés, sur des échanges avec les groupes et les chercheurs internationaux, sur des publications d'études, etc.

Cependant, la bonne réputation qu'ils se sont faite n'a pu s'acquérir sans l'aide quasi anonyme et pourtant déterminante de plusieurs collaborateurs dont la liste ne sera pas présentée. Mentionnons tout de même Richard Bastien, André Parent, Pierre Roy, Danièle Boulard, Denis Boily, Luc La Frenière, Christian Lemay, Paul Verdon, Robert Currillo, André Bédard, François Chèvrefils, Rinaldo Tognon, Norman Trahan et d'autres...

Ils ont aussi profité des appuis de certains auteurs tels Jean Fergussson, Réginald Marquis, Philippe Tournier, Maurice de San et Jean Sider entre autres. Ils ont reçu la collaboration des groupements américains tels CUFOS et MUFON, français tel LDLN, belges tel SOBEPS, anglais tel BUFORA et bien d'autres.

Bravo!

Ils ont voulu chercher la vérité avec des moyens d'amateurs tout en se distinguant de la foule et surtout des charlatans. Ils y ont mis la même application que manifeste par exemple l'astronome amateur dans son loisir spécifique et en ce sens leur ouvrage n'est pas moins signifiant. Chose certaine, il y a un besoin de continuité. Reste à voir la forme et la nature de ce qui peut être fait pour ne pas reléguer aux oubliettes tant de travail, d'efforts et plus concrètement tant de données recueillies.

Il faut dire que l'activité la plus lourde de la défunte corporation était la publication de la revue. Cela exigeait du soin et en tant qu'amateurs les responsables arrivaient à présenter une revue d'une qualité enviable par comparaison aux nombreuses publications internationales du même genre. Les membres impliqués ont conclu que la publication régulière d'une revue de calibre exige la spécialisation d'au moins un membre du groupe. Autrement, il faut renoncer à une publication prestigieuse. Or, c'est cette dernière éventualité que certains d'entre eux retiennent.

Jean Vézina, Philippe Blaquière et Marc Leduc désirent continuer à publier des informations d'une manière modeste et collaborer directement à ce qui se nommera dorénavant le BULLETIN D'INFORMATION UFOLOGIQUE publiée trimestriellement par la CCOI, une Corporation pour la Collection des Observations Inexpliquées.

Le bulletin pourra compter sur la collaboration des autres anciens membres titulaires de la

défunte corporation; ceux-ci gardent presque tous un grand intérêt au phénomène des objets volants non identifiés mais des circonstances nouvelles, par rapport aux années précédentes, limitent leur contribution. Le bulletin, BIUFO, pourra certainement compter de plus sur le support d'un grand nombre des anciens abonnés de la revue U.F.O.-Québec puisque le courrier que ceux-ci nous ont fait parvenir, à la suite de l'annonce de la dissolution de la corporation, manifestait une déception.

INFORMATIONS LOCALES

- Jean Vézina et Marc Leduc ont publié "Application de l'orthoténie aux observations du Québec". Il sagit d'une analyse des rapports d'ovni présentée en 179 pages reliées par un boudin de plastique entre deux couvertures cartonnées. La corporation U.F.O.-Québec en avait fait imprimer soixante exemplaires qui sont vite partis. La CCOI en fera imprimer d'autres exemplaires dès que plusieurs personnes en auront fait la commande. Les personnes intéressées à s'en procurer une copie peuvent nous expédier 12$. Ce prix nous permet de couvrir les frais de poste au Canada et aux U.S.A.. Pour les autres pays, le tarif est de 20$ par mandat poste international incluant les frais de poste. Notons que cette étude présente le cataloque des cas d'observations qui furent utilisés. Nous sommes fiers de mentionner qu'une correspondance avec Aimé Michel, le premier auteur de l'orthoténie, s'est avérée chaleureuse et très positive en ce qui a trait à nos méthodes, nos moyens et notre problématique.

- Le réseau des collaborateurs a été très négligé depuis plusieurs mois. Nous vous prions de comprendre que Philippe Blaquière a été gravement souffrant et qu'il se rétabli lentement. Les personnes qui avaient l'habitude de le contacter par téléphone et par courrier ont sans doute été déçues. Reprenez contact, doucement!

- Plusieurs groupes d'ufologues amateurs se sont formés depuis deux ans au Québec, veuillez nous contacter et nous nous ferons un plaisir de communiquer vos coordonnées à nos lecteurs.

- Le bulletin aura des abonnés qui recevront quatre fois par année le BULLETIN D'INFORMATION UFOLOGIQUE.

- La CCOI aura aussi des supporteurs! Les supporteurs seront volontaires à donner une somme d'argent de dix dollars (10$) , ou plus, simplement pour encourager les activités de la CCOI. Nous souhaitons fournir aux supporteurs une annexe, une lettre d'information, LIUFO, qui contiendra des informations spécifiques sur les activités en cours, les noms des personnes occupées à un dossier ou à un autre et d'autres nouvelles d'ordre "familial" en quelque sorte. Ce feuillet parviendra aussi aux collaborateurs assidus.

- CCOI n'est pas un "club" de rencontres! Les fondateurs ne sont nullement intéressés à réunir des personnes pour jaser d'ufologie. Par contre, notre expérience des années passées nous montre que les individus qui s'appliquent personnellement à l'un ou l'autre des aspects de l'ufologie et dont les préoccupations coincident avec celles des membres fondateurs établissent des relations mutuellement satisfaisantes, souvent à long terme.

OPINION SUR:

LES MICRO-ORDINATEURS

Par Marc Leduc

Marc Patry est venu faire un brin de conversation à deux reprises à la fin de

l'hiver et par téléphone cet été. Il s'intéresse énormément à l'animation des amateurs d'ufologie. C'est à ce titre qu'il correspond couramment avec des chercheurs individuels canadiens et américains et qu'il visite plusieurs d'entre eux à Toronto et à Montréal entre autres. Chez chacun il donne des nouvelles, prend des données, fournit des informations et s'amuse à son goût.

Il dispose de graphiques concernant les fréquences d'observations des ovni pour les neuf ou dix dernières années au Canada. Ces graphiques se présentent différemment de la multitude des graphiques que l'on rencontre inévitablement à gauche et à droite en ufologie....ils sont sur feuilles d'imprimante, l'imprimante d'un micro-ordinateur!

La LETTRE D'INFORMATION UFOLOGIQUE se rédige elle aussi sur un micro-ordinateur.

En ouvrant tout récemment une lettre du Dr Jan Pajak, de Nouvelle Zélande, j'ai remarqué que mon adresse personnelle était imprimée sur un papier collant, "label", manifestement produite à l'aide d'un micro-ordinateur. Sa lettre avait été produite par traitement de texte aussi sur micro-ordinateur!

Marc Patry a placé les catalogues de l'étude "Application de l'orthoténie aux observations du Québec" sur un fichier informatique, P.F.S. File, et m'en a remis une copie.

J'ai remarqué que les amateurs de statistiques ont à leur disposition plusieurs logiciels de statistiques sur micro-ordinateur. Pour le Apple IIe, par exemple, il est devenu simple d'effectuer des tests T de comparaison des moyennes, des analyses de variance et de covariance, des analyses factorielles, des corrélations et des régressions, des statistiques non paramétriques et naturellement toutes les statistiques descriptives habituelles.

Et alors!

Il me semble que plusieurs amateurs de l'ufologie collectionnent les rapports, fabriquent des fiches et produisent des statitiques personnelles sur des fréquences, des distributions par régions et par années, etc. Cette occupation exige d'eux plusieurs heures d'efforts pour le premier jet ainsi que plusieurs autres heures pour les mises à jour successsives. Pas besoin d'être devin pour imaginer l'attrait que le micro-ordinateur représente pour eux.

Mais, si le traitement statistique des données, à l'aide du micro-ordinateur, constitue désormais une opération plus courte c'est donc dire que les amateurs d'ufologie seront confrontés plus rapidement au problème suivant de leur activité de chercheur en herbe; la problématique et l'interprétation des résultats.

On sursautera certainement à la suite de la dernière phrase. Un chercheur ne dessine-t-il pas sa problématique avant de traiter ses données? La réponse est oui, si le chercheur possède une expérience valable ou une formation minimale en recherche! Notre population d'ufologues amateurs se caractérise-t-elle ainsi?

Il est à prévoir deux développements probables. Premièrement, les publications ufologiques contiendront de plus en plus de graphiques à jour et de statistiques descriptives sur le phénomène des objets volants non identifiés. Deuxièmement, il y aura une remise en question dans les rangs des ufologues amateurs quant à la rigueur des manipulations statistiques des données ufologiques que l'on se permet un peu trop à la légère.

Songez que depuis trois ou quatre ans les amateurs se sont déja sérieusement interrogés sur la valeur des rapports

d'observation et la validité des fichiers. Plusieurs cas types ont été mis en doute.

Cela est bon. La communauté internationale des ufologues sera à nouveau éprouvée, il y aura des pertes dans les rangs, il y aura des illusions qui disparaîtront, il y aura la formation de deux groupes d'ufologues; ceux qui en resteront aux douceurs merveilleuses et faciles de la pseudo-science et les autres moins nombreux encore. Ces derniers prendront le chemin de la vérité bien lentement et bien difficilement établie.



INFORMATIONS INTERNATIONALES

-Le Dr. Jan Pajak est né en Pologne en 1946, c'est un chercheur ufologue et il diffuse une étude intitulée "Theory of the Magnocraft". Les personnes intéressées à se procurer un exemplaire de cette étude doivent expédier 15$ plus 8$ de frais postaux en mandat international à l'adresse suivante:

Dr Jan Pajak

P.O. Box 1705

Invercargill

New Zealand

Le texte est simple à lire et en anglais. On y trouve une interprétation historique des différents moyens de propulsion que l'homme a inventé et une prospective des moyens de propulsion prévisibles. On y trouve surtout l'expression simple d'une théorie sur l'utilisation du moteur magnétique que la technologie pourra certainement produire dans quelques décennies. Ce moteur dont le principe de fonctionnement est immédiatement imaginable sera intégré à une nouvelle forme de véhicule exploitant la force gravitationnelle naturelle. Jan Pajak nous donne plusieurs hypothèses valables de travail.

-La société "Fund for UFO Research Inc." a publié l'utilisation qu'elle fait des sommes d'argent que les amateurs ont bien voulu lui donner au fil des ans. Nous reproduisons un extrait de son rapport annuel de 1983 à ce sujet.

Au chapitre des enquêtes, Bill Moore a reçu 600$ pour son rapport concernant les écrasements d'ovni et R. F. Haines en a reçu 320$ pour un cas d'analyse de photos. Au chapitre de la recherche, V. Ballester - Olmos s'est vu attribué 240$ pour son catalogue des cas ibériens, R. G. Neeley a bénéficié de 464,25$ pour son catalogue des "airship" de 1896 à 1897 et de 542,43$ pour une proposition de travail, le Dr. Louis Winkler a reçu 400$ pour son catalogue des cas d'avant 1947, le Dr. T. Bullard a reçu 250$ pour son catalogue des enlèvements, M. Frizzel a profité lui aussi de 250$ pour un autre catalogue sur les enlèvements. Au chapitre des prix d'honneur, J. F. Schuessler a reçu 1 500$ pour sa publication sur le cas Cash et Landrun tandis que V. Ballester - Olmos en a reçu 500$ pour sa publication"UPIAR Research in Progress".

COURRIER

Nous avons reçu la lettre suivante de monsieur André Bédard. Sujet: "Application de l'Orthoténie aux Observations du Québec".

> "Ann Druffel aborde aussi le sujet de l'orthoténie dans 'MUFON 1983 UFO Symposium Proceeding'. Elle fait un parallèle avec l'alignement des sites archéologiques anciens. Il n'y a rien de très nouveau là, mais elle suggère que ces lignes pourraient signaler des particularités gravitationnelles.
>
> Or, dans 'THE ALKALINE ROCKS OF CANADA', page 44 (Geological

Survey of Canada), l'auteur écrit ceci: The Monteregian plutons(..dont le Mont Saint-Hilaire...)are found along a belt colinear with the Ottawa graben, a trend parallel to a broad positive gravity anomaly seated some 10 000 to 15 000 feet below the surface, but cuttin across a variety of techtonic provinces.

Vous connaissez peut-être ce fait? Il y a peut-être là une voie à suivre, il faudrait comparer les lignes avec les anomalies gravitationnelles et non les anomalies magnétiques.

D'autre part, il pourrait être intéressant de demander aux Amérindiens si, à leur connaissance, les Montéringiens étaient des sites sacrés pour leurs ancêtres (en particulier le Mont Saint-Hilaire).

D'autre part, j'ai remarqué qu'il y avait une certaine concordance entre les sites de roches alcalines et le réseau orthoténique québécois."

N.D.L.R.:Merci monsieur pour vos idées et votre collaboration. Nous invitons les lecteurs à nous écrire leurs idées de la même manière. Nous reproduisons ci-dessous une lettre typique de celles reçues à la suite de la dissolution de la corporation U.F.O. - Québec. Elle vient de monsieur Marcel Gauthier.

"J'ai reçu dernièrement votre lettre me donnant tous les détails concernant la fin de la publication de la revue et la dissolution de la corporation. Je trouve cela très malheureux car j'aurais aimé m'y abonner.

Depuis quelque temps, je lis beaucoup sur le sujet des ovni et cela m'intéresse au plus haut point. J'en ai moi-même aperçu à deux reprises. J'espère que ce n'est pas trop vous demander de me faire parvenir des renseignements au sujet des nouvelles activités s'il y a lieu ou de me mettre en contact avec des gens qui s'intéressent à ce mystère du moment. Je vous en serais très reconnaissant."

RAPPORT D'ENQUETE

De André Parent

Roselyne Bouchard et sa petite fille revenaient du cinéma à Montréal le premier jour du moi de mars 1980 à 23:45 h Madame Bouchard conduisait sa voiture personnelle en direction du nord sur le boulevard Pie IX et elle s'arrèta au feu rouge à l'intersection de la rue Jean Rivard lorsque quelque chose attira son attention. Il y avait une lumière blanche au devant de l'auto à un angle d'élévation approximatif de 45 degrés. Cette lumière s'approchait et madame Bouchard croyait avoir affaire à un hélicoptère.

Toujours immobile au feu rouge, elle voyait une sphère entourée d'un anneau. Il y avait, au centre de l'objet, deux feux rouges de part et d'autre de la sphère. Une bande d'apparence métallique traversait le haut et le bas de ces deux feux. La bande paraissait grise et argentée. Vers le bas de la sphère, une série de lumières blanches se réflétaient sur la bande (anneau) ce qui donnait à l'ensemble l'aspect d'une roue avec des broches. L'objet approchait en direction du témoin par bonds successifs. Il s'orienta soudainement vers la gauche du témoin. Il exécuta se mouvement d'une façon saccadée et en faisant une

rotation dans le sens des aiguilles d'une montre. Les feux blancs qui se situaient au bas prenaient alors position dans le haut de l'objet. Madame Bouchard se mit alors en route au feu vert en avancant lentement près de la bordure droite du boulevard tout en abaissant la vitre de la fenêtre à sa gauche.

A ce stade, l'objet se situait au dessus et à la hauteur du précontrain soit un bâtiment de la carrière Francon (à environ 70 mètres). La conductrice immobilisa alors son véhicule. Le dessous de l'objet ressemblait à un oeuf. Après trois ou quatre minutes, les feux rouges de l'objet ont pulsé une fois juste avant que l'objet descende apparemment dans cette carrière. Barbara, l'enfant, avait très peur et voulait quitter cet endroit. Elle était assise sur la banquette arrière et ce qu'elle percevait comme des manifestations d'inquiétude de sa mère l'effrayait. De plus, la fatigue de la soirée la rendait impatiente.

Le champ de vision de madame Bouchard s'amenuisait à mesure que l'objet descendait verticalement et que les toitures des bâtiments en obstruaient la vue. La conductrice fit rouler la voiture lentement vers l'avant, de l'autre côté de l'intersection du boulevard Robert (au nord-est) pour constater qu'elle ne pouvait plus observer l'objet. Elle s'est alors précipitée directement chez elle, non loin de là, et elle a téléphoné au poste de police numéro 44. Un policier s'est rendu à son domicile. Il est ensuite allé inspecter les lieux à la carrière Francon en compagnie du gardien. Cet démarche n'a rien ajouté au récit du témoin principal.

Ce soir là, la pleine lune était nettement visible sur un fond de ciel clair. Madame Bouchard aurait voulu aller elle aussi à la carrière, son agitation était grande. Après son appel à la police elle a aussi téléphoné à sa meilleure amie. Cette dernière lui a donné un numéro de téléphone par lequel elle a pu rejoindre Marc Leduc moins de une heure après l'événement. Celui-ci communiqua le lendemain avec André Parent qui rencontra le témoin peu de jours après.

Le policier et le gardien furent interrogés, ils n'ont rien à rapporter bien qu'ils étaient sur les lieux 15 minutes après l'observation de madame Bouchard. Le policier a fait part à l'enquêteur de sa bonne impression à la suite du téléphone de madame Bouchard. A son jugement, le témoin était sincère.

André Parent a aussi posé quelques questions à des employés du restaurant Harvey ainsi qu'à d'autres du restaurant La Villa du Poulet qui sont situés le long du boulevard. Personne n'a vu quoique ce soit et aucune rumeur ne circule concernant cette soirée.

Madame Bouchard et sa fille ont participé à compléter le questionnaire d'enquête. La mère a rédigé un texte relatant l'événement. Nous avons aussi obtenu des dessins des positions relatives des témoins par rapport à l'objet et des dessins de l'objet même.

Evaluation

Nous attribuons 4 à l'indice d'étrangeté: Les mouvements par bonds et en saccade ainsi que la rotation de l'objet ne sont pas attribuables à des effets de clignotement des feux de l'objet; l'aspect général de l'objet défini de forme ovale, encerclé d'un anneau et cela combiné au feux lumineux; les déplacements à basse altitude, l'arrêt et la descente; l'abscence de bruit bien que à courte distance, par beau temps avec la fenêtre de l'automobile ouverte.

Nous attribuons 4 points pour l'indice de probabilité: L'enquêteur et le policier portent un jugement favorable sur la sincérité du témoin; les trois récits obtenus à des moments différents que nous possédons du témoin coincident; l'objet annulaire et sphérique ou ovale correspond à la description

générale d'une catégorie d'ovni; le récit est consistant et aucune faille n'a pu y être décelée (les personnes interrogées confirment toutes que la circulation automobile étaient très calme ce soir là et à cette heure, madame Bouchard n'a pas seulement ouvert sa fenêtre mais elle a aussi mis sa tête et son épaule à l'extérieur, etc..).

Commentaires

Madame Bouchard a montré beaucoup de collaboration. Elle affirme ne jamais s'être intéressée aux ovni en particulier. Elle ne possède pas de livre à ce sujet. La fillette a donné une version complémentaire sans que rien n'affaiblisse le témoignage de la maman. Celle-ci semble par ailleurs d'un tempérament calme et froid.

André Parent est aussi allé visiter la carrière en compagnie d'un responsable de la sécurité de chez Francon. Il y a une galerie profonde avec trois niveau dont le plus bas est à 80 mètres à l'endroit approximatif de la descente verticale de l'objet.

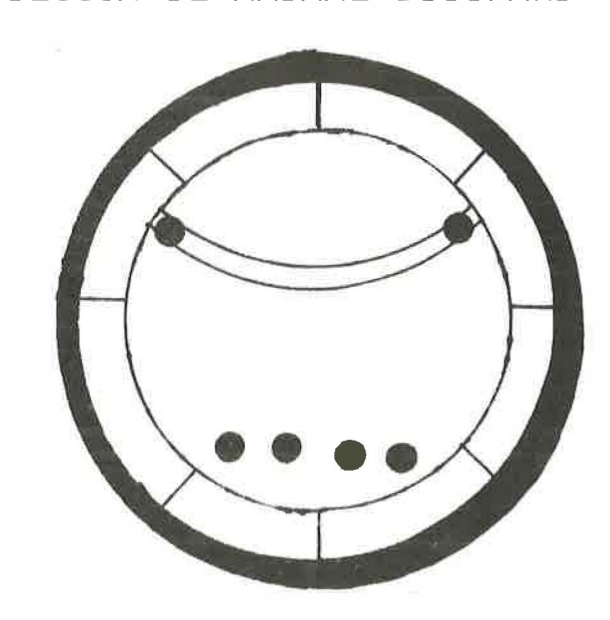
Conclusion

Nous pourrions attribuer des indices plus élevés à ce récit. Nous avons été sévères. A notre connaissance, l'événement semblable le plus rapproché dans le temps provient de Sorel le 3 mars. Il pourrait être intéressant de relever des informations sur les minéraux exploités à cette carrière, cela déborde le cadre de l'enquête et relève des études sur l'ensemble des cas d'ovni.





DESSIN DE MADAME BOUCHARD



NOTRE PAGE COUVERTURE

Deux objets seraient tombés en chute libre le 12 avril 1982 à 21:00h en plein coeur de Montréal!

Le principal observateur de l'événement, Michel, habite un logement de la rue Davidson dont la façade donne sur l'Ecole de Métier et sur le parc à l'arrière de celle-ci en face d'une autre école, Notre-Dame de l'Assomption. Le point de chute se situe à quelques pas du trottoir de la rue Darling, dans le coin extrême du parc, au marbre du terrain de "baseball".

Michel regardait la télévision lorsqu'il vit par la fenêtre fermée deux boules de feu blanches, l'une un peu plus volumineuse que l'autre. Elles tombaient presque verticalement à une

distance qui lui paraissait très courte. Son père aurait vu une luminosité durant une fraction de seconde.

Les deux objets ont laissé une traînée de vapeur qui persista quelques minutes malgré la pluie abondante que l'orage déversait à cette heure.

Michel se précipita à l'extérieur et se guida sur la traînée vers le parc à l'arrière de l'Ecole de Métier. La traînée n'atteignait pas le sol. Il chercha du regard quelque repère. Avancant dans la boue vers la rue Darling, il détecta une odeur de matière chauffée et s'en aidant il s'approcha du marbre du terrain de balle.

A cet endroit précis, dans une flaque, l'eau de pluie bouillait faisant des bulles et de la fumée autour de deux roches. Il tendit sa main et sentit la chaleur à environ 25 cm qui s'avérait brulante à 10 cm environ. Il entendit le bouillonnement et la vaporisation qui diminuait.

Après quelques minutes, malgré qu'il craignait que son geste soit imprudent, Michel prit la plus grosse pièce et la porta à son père à la maison. Il revint chercher immédiatement la seconde.

Les "roches" firent un effet formidable sur la petite famille: Jean a râpé les roches avec une lime et il déclare que sa lime était ensuite magnétique. Gilles et Marlène, à 23:30h, observant la plus petite pièce à la loupe, entendirent des crépitements en provenant. Tous les observateurs ont noté que la plus petite pièce a perdu du volume dans la soirée, elle s'est aplatie et résorbée. Jean a nettoyé les deux roches avec une brosse à métal sous un jet d'eau dans l'évier, elles étaient enrobées de calcination. Ils prétendent que les roches conduisaient l'électricité après expérimentation avec un ohmmètre. Gilles a longuement manipulé les deux roches et a ressenti des picotements aux doigts qu'il attribue à une forme d'allergie. Michel en a cassé des parcelles avec beaucoup de difficulté, il en a fait fondre, les morceaux refroidis prennent l'aspect de l'aluminium.

Le lendemain, Michel a contacté le Planétarium Dow qui lui a donné un numéro de téléphone pour rejoindre U.F.O.-Québec qu'il a contacté le plus tôt possible par la suite.

Les pièces ont respectivement des masses voisines de 1 Kilogramme et 554 grammes.

Sur les faces douces: La plus grosse présente des caractéristiques de matière ayant fondu et refroidi surtout à cause des "langues" de métal un peu comme du caramel coulant qui a figé. Cette pièce porte des traces de lime (Jean). La petite pièce montre aussi des affaisements de matière chauffée et refroidie et des traces d'oxydation. Certaines de ses cavités contiennent de la matière calcinée que Jean n'a pas nettoyée.

Sur les faces perforées: Les deux pièces possèdent des brins de matière organique incrustée. Il y a plus de traces d'oxydation. Il y a plus de crevasses et on comprend que cette face, celle du côté de l'impact des boules de feu avec le sol , a subi le choc de la boue et de l'eau, des herbes et autres débris dans la flaque d'eau. Il y a de nombreux trous semblables à ceux du caramel lorsqu'il boue. Il y a des traces de lime sur la petite pièce.

Marc Leduc n'a détecté aucune trace de radio-activité en employant un compteur sonore et en laissant les pièces déposées quelque temps sur des pellicules photographiques de type polaroid.

Les deux pièces présentent une forte odeur métallique.

La plus grosse pièce a environ 2 cm d'épaisseur et 290 cm^2 de surface. L'autre en a aussi 2 cm d'épaisseur et environ 184 cm^2

de surface.

Les volumes sont approximativement de 580 cm^3 et 370 c^3.

La plus grosse est de couleur gris clair et d'aspect métallique. L'autre, bien que plus sombre, est aussi grise et métallique.

Que sont-elles?

Météorites naturelles...possibles: Notons qu'elles pourraient apartenir aux lyrides. On sait qu'annuellement les lyrides, que certains attribuent à la comète de Halley, aspergent la terre qui les traverse en avril selon "GRUND, Constellations, Atlas illustré, page 37". Ces météorites sont considérés plus "rares" de nos jours qu'avant. Les deux roches, cependant, ne ressemblent pas à quelques photos typiques de météorites publiées par la Commission géologique du Canada.

Météorites artificielles ... probables: Elles contiennent tellement de métal qu'elles pourraient bien être des parties de satellite en désintégration provenant d'un retour d'engin dans l'atmosphère.

Vilain tour ... peu probable: Il faut cependant noter que les deux pièces sont tombées à proximité de l'Ecole de Métier où l'on fait entre autres activités fondre du métal. Des étudiants auraient pu projeter des pièces métalliques chauffées à blanc à l'extérieur de l'école. Avouons que ce geste est très peu probable étant donné la difficulté qu'il représente à manipular des pièces dangereuses, à les projeter à une bonne hauteur et cela dans un cartier où il y a danger d'incendie!

Nous avons prévenu la Commission géologique du Canada de cet événement et nous attendons la suite.



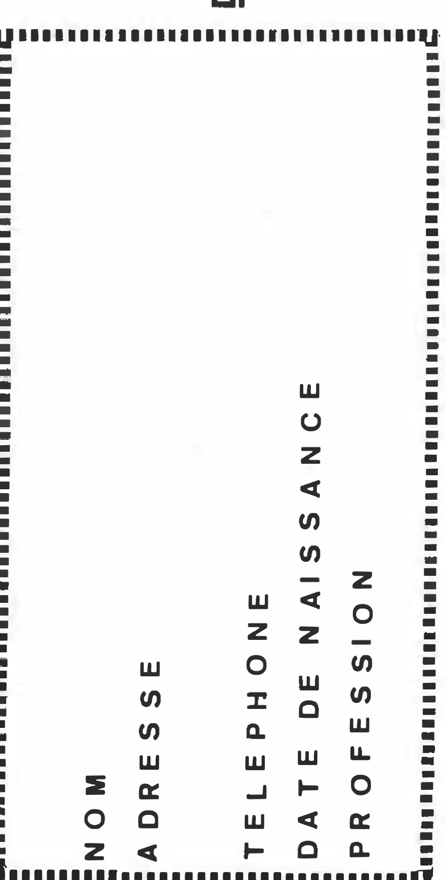


ABONNEZ-VOUS!

GROUPES AU QUEBEC

Nous portons à votre attention l'adresse officielle du Centre de recherche CRAS, avec lequel vous pouvez communiquer en écrivant au 2805 rue Barclay à Montréal, Q.C., H3S 1J7. Le numéro de téléphone est 514-340-1358. Nous tenons à remercier le CRAS pour la généreuse subvention monétaire qu'il nous a donné afin d'assurer la publication du premier numéro de BIUFO.





PARUTION

Le Bulletin d'Information Ufologique, BIUFO, est un magazine trimestriel édité par la Corporation pour la Collection des Observations Inexpliquées, CCOI.

ADRESSE OFFICIELLE

CCOI

BOITE POSTALE 161

SAINT-BRUNO DE MONTARVILLE

Q.C., CANADA

J3V 4P9

ABONNEMENT

L'abonnement régulier est de quatre numéros au tarif de 12$ pour le Canada et les Etats-Unis. Le tarif est de 15$ pour les autres pays. Les chèques et les mandats postaux doivent être faits à l'ordre de la CCOI à l'adresse ci-haut.

ECHANGE

La publication BIUFO est disponible gratuitement en un ou en plusieurs exemplaires en échange d'autres publications du même genre.

TELEPHONES

467-3630

256-6698

653-7767

MATERIEL DE PUBLICATION

Les textes, les articles, les dessins, les photos, les lettres, les rapports d'observations et les rapports d'enquêtes doivent être expédiés à l'adresse officielle de la CCOI mentionnée ci-haut.

RESPONSABILITE

Les collaborateurs et les auteurs sont responsables de leurs écrits qui ne reflètent pas nécessairement les opinions de la rédaction et de la CCOI.

REPRODUCTION

La CCOI autorisera sur demande la reproduction de textes du BIUFO. Veuillez communiquer avec la rédaction du bulletin à l'adresse de la CCOI.

DEPOTS LEGAUX

Le bulletin BIUFO est déposé à la bibliothèque nationale du Canada .

Il est aussi déposé à la bibliothèque nationale du Québec.

LIUFO

La Corporation pour la Collection des Observations Inexpliquées publie aussi une Lettre d'Information Ufologique, LIUFO. Il s'agit d'un feuillet dédié aux collaborateurs de la corporation et à des personnes qui fournissent une autre forme de soutien que l'abonnement au bulletin BIUFO.



